



GROUPEMENT
HOSPITALIER
DE TERRITOIRE
LOIRE ATLANTIQUE

Résidence de la Vallée du Don

Isac de Rohan

Résidence
Le VAL D'ÉMILIE

YEH PAD
Mer et Pins

Résidence de
La Roche-auval

Résidence Le Clos Fleuri

RÉSIDENTIEL
LE Bois fleuri
ACCUEIL À MÉTIERS DU PRÉSENT ET DU FUTUR

Communiqué de presse Partenariat entre les EHPAD publics autonomes de Loire Atlantique et le GHT 44



De haut en bas, de gauche à droite :

Guillaume CARO, SGGHT44, Marylise Suhard, Directrice de l'EHPAD de Plessé, Gaëlle Pascal-Le Bolloch, Directrice de l'EHPAD de Blain, Julie Foiret, Directrice de l'EHPAD de Nort sur Erdre, Stéphanie Chevalier, cheffe de projet, CHU de Nantes, Christophe Presse, Directeur du Centre Hospitalier Sèvre et Loire Sandrine Gautier, Directrice de l'EHPAD de Donges, Julie Rivière, Directrice de l'EHPAD de Saint Brévin les Pins, Philippe SUDREAU, DG du CHU de Nantes et Président du Comité Stratégique du GHT 44, Catherine Bourmault, Directrice de l'EHPAD de Guemené Penfao

Le 9 septembre 2019, le groupement hospitalier de territoire de la Loire-Atlantique (GHT44) a signé une convention avec les sept EHPAD publics autonomes du département. Ce partenariat s'inscrit dans une logique de décroisement, de complémentarité et de subsidiarité au sein des territoires, pour plus de fluidité et d'efficience au service des personnes âgées.

A ce titre, les EHPAD publics autonomes et le GHT44 ont travaillé en étroite collaboration pour mettre en place une convention cadre afin de renforcer leurs collaborations médico-soignantes, techniques et administratives. Plus concrètement, cette convention de partenariat prévoit des collaborations dans le domaine de la **gériatrie, de la santé mentale ou encore de l'e-santé**. Elle ouvre également des possibilités de travaux communs dans le domaine des **ressources humaines médicales, des achats, de la logistique, ou encore de la formation**.



GROUPEMENT
HOSPITALIER
DE TERRITOIRE
LOIRE ATLANTIQUE



Un partenariat qui valorise la complémentarité d'établissements aux secteurs d'activité communs, avec l'objectif de mettre en œuvre des projets concrets au service de la fluidité des parcours.

Ces actions de fluidité des parcours renforcée doivent se traduire par :

- des accès privilégiés à chacune des infrastructures du GHT 44 et des EHPAD signataires :
 - les hébergements médico-sociaux pour les hôpitaux du GHT44 ;
 - les structures médicales de consultations ou d'hospitalisations pour les EHPAD,
- un partage régulier de leur actualité générale dans un objectif de circulation de l'information, de connaissances mutuelles de leurs stratégies et de diffusions de bonnes pratiques.

« L'objectif est vraiment de pouvoir offrir un parcours résident le plus fluide possible entre les différentes structures du département concernées par ce partenariat, alors que les aînés et leurs familles qui sont accueillis dans nos établissements ont besoin d'un accompagnement parfaitement coordonné », déclare Sandrine GAUTIER, Directrice de l'EHPAD de Donges. Philippe SUDREAU, Directeur Général du CHU et Président du Comité Stratégique du GHT 44, confirme : « Beaucoup de personnes âgées sont prises en charge au sein du GHT44. Elles ont besoin de soins de plus en plus complexes, exigeants et humains, après un passage aux urgences, dans un service de médecine ou de chirurgie. Cette coopération vient resserrer ces liens essentiels et soutenir cette filière de proximité, en ouvrant de surcroît la porte au développement de projets d'innovation et de développement de compétences ».

A titre d'exemple, un **projet innovant de télémédecine pour la prévention de la malnutrition de la personne âgée, par dépistage bucco-dentaire**, est en cours de mise en œuvre entre le GHT 44 et un des EHPAD, avec le soutien de l'ARS et du GCS e-santé. L'objectif à terme est que tout nouvel arrivant en EHPAD puisse bénéficier d'un bilan bucco-dentaire à distance, du centre de soins dentaires du CHU de Nantes, avec des prises de vues réalisées directement dans les EHPAD, avec un équipement spécialisé. L'objectif est de favoriser les prises en charge en cas d'anomalie, pour orienter vers les cabinets de ville, au centre hospitalier de Saint Nazaire ou au CHU de Nantes, si les situations sont médicalement complexes. *« Nous sommes très fiers de pouvoir construire ensemble de tels projets pour répondre à des besoins encore peu satisfaits. Des partenariats de ce type peuvent concrètement apporter aux habitants une meilleure qualité de prise en charge mais surtout une amélioration de la qualité de vie dans nos institutions »* déclare Julie RIVIERE, directrice de l'EHPAD Mer et Pins de Saint-Brevin. Philippe SUDREAU ajoute, *« développer l'innovation au service de nos aînés est pertinent pour la sérénité des prises en charge. Même si ce n'est pas intuitif de rapprocher nouvelles technologies et grand âge, c'est une opportunité à saisir et à développer pour les résidents et les professionnels qui les accompagnent ».*

Ce partenariat offre également un cadre pour renforcer la réponse aux besoins de prise en charge en urgence que peuvent rencontrer les EHPAD. *« De nombreuses collaborations avec le Centre Hospitalier de Châteaubriant pour des prises en charge directe en urgence, plus qualitatives que les simples passages aux urgences »,* rappelle Catherine BOURMAULT, Directrice de l'EHPAD de



**GROUPEMENT
HOSPITALIER
DE TERRITOIRE**
LOIRE ATLANTIQUE



Guéméné-Penfao. « *Le développement de la visio-régulation du SAMU en EHPAD, par déploiement de lunettes connectées, qui est déjà effectif dans certains EHPAD du GHT 44, va également dans ce sens, et entre en pleine cohérence avec les récentes annonces ministérielles* », conclut Philippe SUDREAU. De nombreux projets sont donc en perspective autour de cette collaboration dans le département de Loire Atlantique.

Le Groupement Hospitalier de Territoire de Loire Atlantique (GHT44) :

Le GHT 44 regroupe les 13 établissements publics de santé du département de Loire Atlantique. Il abrite plus de 7000 lits et places sanitaires et médico-sociales, et emploie plus de 16 000 professionnels de santé, au service des patients du territoire. Le budget consolidé du GHT 44 est de l'ordre de 1,5 milliard d'euros en 2017.

Les sept EHPAD publics autonomes de Loire Atlantique accueillent 950 résidents en hébergement permanent.

Ils comportent également :

- ✓ 12 places d'accueil de jour,
- ✓ 2 places d'hébergement temporaire
- ✓ 25 places de SSIAD

Ils emploient 825 agents physiques rémunérés (tous métiers confondus), pour un budget annuel de 42 millions d'euros.

Pour plus d'informations, contactez la Direction Communication du CHU de Nantes (02.40.08.71.85).